

M. Morand HENGY
5, rue de Raedersdorf
68480 LIGSDORF

Ligsdorf, 11 janvier 2021

Monsieur le Maire
De la Commune de

68580 MOOSLARGUE



Objet : Chasse Communale de MOOSLARGUE
Tir de nuit

Monsieur le Maire,

Me référant à l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2020 portant fixation des modalités de tir de nuit du sanglier dans le Haut-Rhin, je vous informe que nous procéderons au tir de nuit sur la chasse communale de Mooslargue à compter du 11 janvier 2021 et jusqu'au 1^{er} février 2021.

Un plan localisant les postes d'affûts utilisés pendant cette période est joint au présent courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

M. Morand HENGY